



Réponses aux questions sur la nouvelle école maternelle

Le bâtiment et sa restauration scolaire

- **Un seul dortoir partagé par toutes les classes ? Ou plusieurs zones de repos_(cf non-brassage)**
- **Combien de dortoirs prévus pour 5 classes ? À savoir que beaucoup de moyennes sections ont besoin d'un temps de repos / Ces dortoirs pourrait servir à des coins d'écoutes musicales, lectures, histoires racontées**

Réponse :

La sieste n'est pas obligatoire pour les enfants de petite et de moyenne section, mais essentielle dans la récupération et pour leur bien-être. C'est pourquoi le nouveau projet prévoit des pièces « dortoirs » (pour les petites et moyennes sections) réparties en fonction du nombre de classes concernée. Ces pièces serviront aussi de salle douce pour les moyennes sections.

- **Est-il prévu l'installation de détecteurs de CO2 comme le préconise le gouvernement pour lutter contre les épidémies et notamment le COVID ?**

Réponse :

La réflexion est en cours avec les directrices des écoles sur notamment le rapport coût/efficacité. En effet, depuis la crise sanitaire les institutrices (trices) ont pris l'habitude d'aérer de manière régulière les salles de classe.



Réponses aux questions sur la nouvelle école maternelle

Le bâtiment et sa restauration scolaire

- Pourquoi ne pas garder le restaurant scolaire initial ?
- Pourquoi ne pas faire l'extension du restaurant existant comme prévu au projet actuel, clairement deux possibilités avec le projet (économie du coût de l'exploitation et fonctionnement) ?
- La pertinence d'un nouveau restaurant scolaire à peu de distance de celui existant et prévu pour être agrandi ?
- Les modalités de la concertation pour invalider les différentes hypothèses d'implantation ?

Réponse :

Tout d'abord, il n'est pas question de supprimer le restaurant actuel, mais de le dédier entièrement aux enfants d'élémentaires.

Petit rappel historique : à son ouverture en septembre 2016, le restaurant scolaire a été calibré pour accueillir 150 enfants par jour au maximum. Il servait alors 16 000 repas en moyenne par an. Aujourd'hui c'est plus de 21 000 repas, soit 34 enfants accueillis en plus par jour. La scolarité obligatoire dès 3 ans a eu un impact sur les différents accueils périscolaires.

Le service restauration a connu un accroissement sur ces 5 dernières années notamment pour les enfants de maternelle passant ainsi de 45 enfants à 62/63 enfants par repas. La collectivité a déjà anticipé en novembre 2018 en ouvrant 14 places en maternelle et 18 places en élémentaire. Cela montre également le changement de vie des familles qui sollicitent de plus en plus les services et notamment la restauration. Cette tendance laisse penser que cette fréquentation va augmenter dans les prochaines années. Nous anticipons et nous adaptons aux changements des modes de vies des familles qui ont besoin de plus en plus des services périscolaires (matin, midi soir).



Réponses aux questions sur la nouvelle école maternelle

Le bâtiment et sa restauration scolaire

À partir de ce constat, plusieurs scénarios se sont profilés :

1. **Pas de nouvelle construction** : les enfants de maternelle se déplacent au restaurant actuel,
2. **Déplacement du restaurant actuel sur le futur site de l'école maternelle** : ce sont les élémentaires qui se déplacent,
3. **Construction d'un restaurant scolaire seulement pour la future école maternelle et maintien du restaurant actuel pour les écoles élémentaires.**

Le comité de pilotage a opté pour la solution 3. Cette décision est motivée par les raisons suivantes :

- ✓ Les enfants de maternelle n'auront plus à se déplacer pour le temps du déjeuner. Cela permettra de réduire la fatigue des enfants qui passent actuellement environ entre 20/25 minutes aller-retour dans le bus du midi, sans temps d'activité ou de repos à l'issue du repas. À cela s'ajoute également le temps d'habillage, déshabillage, sortie du bâtiment... qui au final ramène à un temps de 35/40min suivant les jours et suivant la météo.
- ✓ La pandémie nous a montré l'importance de pouvoir compter sur deux sites. Aujourd'hui, la prise de repas des maternelles à la salle E.Zola est satisfaisante en termes de confort pour le déplacement (proximité du bâtiment de l'école) et de bien-être pour les plus petits.
- ✓ Cela permettra de réduire les transports quotidiens, et donc de réduire l'émission de gaz à effet de serre.
- ✓ Une étude faite avec un sonomètre a montré que le bruit dans le restaurant était comparable à un quai de métro soit 75/80 DB. Ainsi, cette solution réduira le volume sonore et apportera un confort aux enfants.
- ✓ Le restaurant scolaire actuel n'a pas été étudié par une équipe de professionnels utilisant quotidiennement ce genre d'infrastructure (animateurs, ATSEM, agent de service) et n'est donc pas pleinement satisfaisant en termes de fonctionnalités. En effet, à ce jour les entrées sorties se croisent et il n'y a pas de place pour un espace de séparation de recyclage des déchets.
- ✓ Les élèves des écoles élémentaires doivent aussi voir leur confort amélioré. C'est pourquoi, il est envisagé l'agrandissement de la cantine actuelle pour garantir une qualité d'accueil et de bien-être durant le temps de repas. L'agrandissement permettra de repenser le restaurant scolaire pour les élémentaires et de prévoir une qualité d'accueil et de bien être accrue durant le temps de repas (notamment lors des épisodes de froid ou de pluie) ou plus de 120 enfants se restaurent quotidiennement.



Réponses aux questions sur la nouvelle école maternelle

Le bâtiment et sa restauration scolaire

- **Un nouveau restaurant scolaire permettrait une cuisine sur place, plus bio et locale ?**

Réponse :

La commune attache une importance à la qualité des repas des enfants.

En 2019, suite à un diagnostic sur le gaspillage alimentaire, la municipalité a souhaité changer de prestataire dans le cadre d'un nouveau marché public. Ainsi, le nouveau prestataire travaille en circuits courts (une production qui vient essentiellement d'Auvergne Rhône Alpes), recycle ses barquettes, et s'améliore au quotidien pour avoir une réduction de nombre de composantes. De plus, depuis la loi Egalim, les restaurants collectifs ont pour obligation de s'approvisionner avec au moins 50 % de produits locaux ou sous signes d'origine et de qualité dont 20 % issus de l'agriculture biologique à partir de 2022 ; ce qui est déjà le cas à Champ-sur-Drac depuis 2019.

- **À quoi serviront les locaux actuels : du RAM et de l'école maternelle ?**
- **Que va devenir l'ancien bâtiment ?**
- **La réflexion menée pour réutilisation des locaux devenus vacants ?**
- **Ne peut-on pas songer à garder en plus le RAM actuel, puisqu'il manque clairement des moyens de garde ?**

Réponse :

Il faut tout d'abord rappeler que le Relais Petite Enfance RPE (nouvelle appellation du RAM) n'est pas un moyen de garde. La petite enfance n'a pas été exclue de la réflexion sur le projet des écoles de demain.

Ainsi, la directrice du SICCE a été invitée à participer à une réunion de travail spécifique. La situation actuelle montre que le RPE est excentré, sans un accès pratique pour les assistantes maternelles.

Il est apparu comme conclusion naturelle et surtout comme une réelle opportunité, pour les professionnels et les usagers, de faire descendre l'accueil du RPE sur le bas de la commune en créant une salle dédiée dans les locaux de la nouvelle école maternelle.

Le centre de loisirs récupérera cet espace pour un meilleur accueil des enfants.

Enfin, concernant l'école maternelle actuelle, un groupe de travail sera constitué afin d'envisager les possibilités de réaffectation de ce bâtiment. Aucune décision sur ce sujet n'a été prise à ce jour.